

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 31 (1974)

Heft: 1

Rubrik: Ailleurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ailleurs

Comment faire faire du sport à nos enfants ?

Bien peu, en vérité, savent comment s'y prendre. C'est pour répondre à cette question que Geneviève Dermoch a demandé à un spécialiste, M. Denel, directeur du Lille Universitaire Sporting Club (L.U.C.) de leur donner quelques conseils, non seulement sur la façon pratique, mais aussi sur l'esprit dans lequel il convient de faire du sport à un enfant.

Doit-on faire faire du sport aux enfants, et dans quelle mesure de leur imposer ?

— Dans la mesure où vous êtes convaincu que le sport est un facteur d'éducation et de formation aussi important qu'apprendre à lire et écrire, ce n'est pas aux enfants de décider s'ils doivent en faire ou non, mais aux parents de le leur proposer et même de leur imposer, dans des formes qui leur conviennent. Si on voit qu'un enfant est attiré par le sport, même si c'est par les matches qu'il voit à la télévision, il ne faut pas hésiter, il faut trouver toutes les possibilités de lui en faire faire. Et même s'il est rétif, il faut quand même le pousser à essayer. Mais surtout ne jamais le forcer à persévérer dans la pratique d'un sport où il ne réussit pas. L'avantage de la formule «omni-sports» telle que des clubs comme le LUC la pratiquent est l'éventail du choix des disciplines proposées aux enfants. Il est bien rare qu'aucune ne les retienne.

Quels moyens les enfants du Nord ont-ils de faire du sport ?

— D'abord l'école. Les lycées devraient en principe assurer 2 h. 30 de sport à chaque élève par semaine. C'est aux parents d'y veiller, d'intervenir pour que cette règle soit respectée parce que le sport est une forme essentielle de l'éducation. De la même façon c'est à eux d'aller au devant une information souvent un peu anarchique. Par exemple il faut qu'ils se renseignent aussi bien sur les stades qu'ils se plaignent de voir trop souvent vides, auprès des clubs qui existent dans leur environnement, ils doivent aller voir ce qui s'y passe. Ils en ont le droit et n'en usent pas, par timidité souvent, et parce que beaucoup de clubs restent trop confidentiels, négligent l'accueil, alors que beaucoup intéressent les enfants.

Où doivent-ils s'adresser pour avoir des renseignements précis ?

Aux offices municipaux des sports dans toutes les mairies. Sur les stades (les plus importants ont un bureau d'accueil). Par exemple à Lille à l'A.S.P.T.T. ou à l'O.S. FIVES ou au LUC dont le téléphone est le 53 06 57.

A la Direction régionale de la Jeunesse et des Sports (7, rue de Thionville, à Lille — Tél. 55 02 62) ou au Service départemental de la Jeunesse et des Sports (37, rue Jean-Sans-Peur, à Lille — Tél. 54 78 99). Là on peut vous donner les adresses des clubs et associations les plus proches de votre résidence et où un enfant peut pratiquer les sports qui vous intéressent.

Les syndicats d'initiatives devraient être à même eux aussi de renseigner sur ce sujet...

Il faut oser se renseigner sans jamais craindre d'importuner les services officiels qui sont là, comme leur nom l'indique, pour servir. Demander à voir le club ou l'association, à rencontrer ses responsables, à assister à une séance.

A quel âge peut-on commencer à faire du sport ?

— Le plus tôt possible, même à l'âge de la maternelle — on commence actuellement à mettre les bébés dans l'eau et on s'aperçoit qu'ils nagent! — Il devrait y avoir dans les maternelles et les clubs un personnel qualifié pour adapter la pratique du sport aux tout-petits. Hélas on en est loin. Tout dépend en effet de la possibilité d'accueil et d'encadrement... C'est ainsi qu'au LUC nous pouvons prendre les enfants dès 6 ans. Pas encore les plus jeunes. Mais comme cela se fait de plus en plus nous leur offrons à l'intérieur même du club des «écoles de sport» où le sport n'est pas pratiqué en vue de la compétition et avec un entraînement intensif mais où l'enfant se familiarise avec un sport ou plusieurs. De plus en plus les écoles de sport s'appuient sur des clubs dont l'ambiance, l'encadrement sont nécessaires à l'école, car il ne faut pas oublier le facteur social du sport aussi important que le facteur physique: l'enfant y trouve des copains différents de ceux de son école, motivés de façon particulière, il y établit des rapports sociaux nouveaux, avec les critères de valeur originaux, il peut même, et c'est souhaitable, y retrouver ses parents s'ils adhèrent au même club. Le sport reste une des meilleures écoles de caractère, de franchise, de vérité, et aussi d'humilité, mais aussi de socialisation.

Comment faire choisir un sport à un enfant ?

— Question délicate. Beaucoup trop de parents s'entichent d'un sport à la mode ou veulent que leurs enfants deviennent, même et surtout s'ils sont des gringalets, des champions de judo ou de karaté... ou si c'est bien vu dans leur milieu, leur mettent de force dans les mains une canne de hockey, ou les forcent à monter à cheval dès qu'ils tiennent debout. Alors que des sports comme le judo ont des inconvénients pour certains enfants — surtout ils demandent un professorat très averti — et il apparaît que commencer le cheval avant une

dizaine d'années est hasardeux: un cheval, c'est haut et il faut des jambes fortes pour le conduire, ce qu'un petit enfant n'a pas. Par contre la natation, l'athlétisme, un sport collectif comme le volley, le foot, peuvent presque toujours profiter à n'importe quel enfant.

Comment choisir? D'abord en s'adressant au professeur d'éducation physique de l'école. Il doit être à même de conseiller le sport qui fera le plus de bien à l'enfant et lui plaira, car c'est lui qui peut le mieux connaître ses aptitudes et ses manques. La fréquentation d'un club omnisports où l'enfant s'exerce à toutes les disciplines est sans doute la meilleure formule. Là l'enfant se relève, fait lui-même ses découvertes, compare et enfin choisit, aidé des conseils des moniteurs et professeurs.

C'est l'avantage d'un club comme le LUC vacances où l'enfant s'initie par cycles, en plus de la natation obligatoire, à tous les sports collectifs en équipe (du rugby au handball en passant par le hockey) et aux sports individuels allant de la boxe à l'athlétisme ou à la danse. Des temps de repos étant réservés dans la journée à la découverte de la peinture, du dessin, des marionnettes ou de l'aéromodélisme, afin que le sport se vive dans un environnement épanouissant pour d'autres facultés que celles du corps.

A la fin d'un cycle de LUC-Vacances — qui se prolonge tous les samedis pendant l'année scolaire — un enfant sait en général quel sport il veut continuer à pratiquer et ses professeurs peuvent le diriger.

Où un enfant peut-il pratiquer des sports de plein air (voile, etc...)?

Notre région n'est pas très favorisée en ce qui concerne les plans d'eau, mais sur la côte, certains clubs restent ouverts tant qu'il fait beau... Les adresses données plus haut restent valables.

Avez-vous un conseil à donner aux parents de futurs sportifs ?

Ils doivent faire l'effort sans fausse honte de s'informer sur les possibilités de notre région, bien plus nombreuses qu'on ne le croit et, eux-mêmes, ne pas s'imaginer qu'il faut être un crack pour appartenir à un club... Sur un stade tous ceux qui font des efforts sont respectés. Je connais un doyen de faculté qui tous les jours vient faire son petit parcours autour du stade et... une journaliste qui à la quarantaine passée apprend à plonger. Personne n'aurait l'idée de se moquer d'eux et leurs enfants inscrits au même club sont très fiers de leurs parents et sont stimulés par leur exemple... Donc abandonner l'idée que le sport n'intéresse que les cracks, les graines de champions. Le considérer comme une formation indispensable à l'éducation de tout individu, donc de tout enfant.

«La Voix du Nord» Lille

Invitation

Cours international de méthodologie de l'éducation physique

à Graz, Autriche, 21 juillet au 1er août 1974

Nous voulons établir des liens pour l'information technique et pour la rencontre humaine.

Organisateur: Club scientifique d'éducation physique de l'Université de Graz.

Directeur: M. Dr Josef Recla, professeur à l'Université.

Programme du cours: D'importants méthodologues montreront de nouvelles connaissances et expériences dans la formation moderne de l'enseignement relatives aux exercices pratiques et ils discuteront des rapports de leurs propres domaines — du point de vue de la recherche, de l'enseignement et de la pratique — dans des cercles de travail.

Réalisation: Des exercices pratiques et méthodologiques, démonstrations, discours, projection de nouveaux films, exposition de littérature internationale et appareils audio-visuels, discussions dirigées, excursions dans des établissements sportifs, démonstration de documentation automatique sportive, réceptions, soirées communes, soirée folklorique internationale, visite de la ville, excursion pendant toute une journée.

Inauguration: Dimanche, le 21 juillet 1974 à 18 heures, dans la salle des fêtes de l'Université de Graz.

Fin: Jeudi, le 1er août 1974, après le petit déjeuner.

Frais du cours: Logement, pension complète, cotisation, matériel, excursions et visites, soirées communes, assurance accidents: (ca. 3200 schillings autrichiens, 160 dollars, 460 marks allemands, 540 francs suisses).

Inscription: Par versement de 320 schillings autrichiens (16 dollars, 46 marks allemands, 54 francs suisses) à la Steiermärkische Bank, Rathaus, A-8010 Graz, compte de virement 0000-105-155. Cette somme sera défalquée des frais du cours en cas de participation.

Les personnes inscrites recevront des lettres qui les informeraient sur la réalisation du cours.

Renseignements: Internationaler Lehrgang, Conrad-von-Hötzendorf-Strasse 11/1, A-8010 Graz, Autriche, Tel. (0 31 22) 73 12.